



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

45^e LÉGISLATURE, 1^{re} SESSION

Comité permanent de la défense nationale

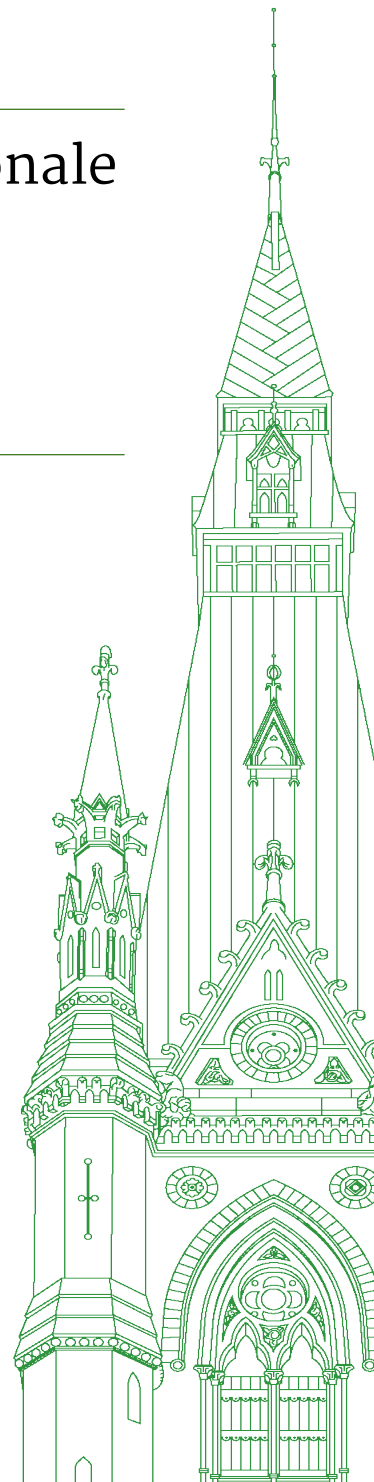
TÉMOIGNAGES

NUMÉRO 020

PARTIE PUBLIQUE SEULEMENT - PUBLIC PART ONLY

Le lundi 26 janvier 2026

Président : Charles Sousa



Comité permanent de la défense nationale

Le lundi 26 janvier 2026

• (1105)

[Traduction]

Le président (Charles Sousa (Mississauga—Lakeshore, Lib.)): La séance est ouverte.

Bienvenue à tous. Il est bon de revoir tout le monde autour de la table.

Je remercie les témoins qui comparaissent devant nous.

Je tiens également à souhaiter la bienvenue à notre nouveau greffier, Jean-Denis Kusion.

Bienvenue à la 20^e réunion du Comité permanent de la défense nationale de la Chambre des communes. Conformément à l'article 108(2) du Règlement et à la motion adoptée le 16 septembre 2025, le Comité se réunit pour reprendre l'examen de la modernisation du Commandement de la défense aérospatiale de l'Amérique du Nord, ou NORAD.

La réunion d'aujourd'hui se déroule de façon hybride, conformément au Règlement. Des députés sont présents en personne et à distance grâce à l'application Zoom. Je demande aux participants de consulter les lignes directrices sur la table. Elles contiennent des mesures qui visent à prévenir les incidents audio et de retour de son, et à protéger la santé et la sécurité des interprètes.

Je rappelle aux témoins et aux députés qu'ils sont priés d'attendre que je les appelle par leur nom avant de prendre la parole. Si vous souhaitez prendre la parole, veuillez lever la main. Pour les députés qui utilisent Zoom, veuillez utiliser la fonction « main levée ». Le greffier et moi-même gérons l'ordre des interventions du mieux possible.

Pour l'interprétation, veuillez utiliser votre oreillette et sélectionner le canal adéquat: parquet, anglais ou français. Ce service est également disponible sur Zoom. Toutes les observations doivent être adressées à la présidence.

À présent, je souhaite la bienvenue aux témoins qui sont parmi nous.

Il y a le lieutenant-général Jamie Speiser-Blanchet, commandant de l'Aviation royale canadienne, Peter Hammerschmidt, sous-ministre adjoint, Infrastructure et environnement, et Jonathan Quinn, directeur général, Politique de défense continentale et de capacités avancées. Nous recevons également Neil O'Rourke, directeur général, Flotte et Services maritimes, de la Garde côtière canadienne.

J'invite maintenant M. Jonathan Quinn à faire une déclaration liminaire d'une durée maximale de cinq minutes.

Jonathan Quinn (directeur général, Politique de défense continentale, ministère de la Défense nationale): Monsieur le président, mesdames et messieurs les membres du comité, merci de

m'avoir donné l'occasion de vous parler aujourd'hui de la modernisation du NORAD et de la défense continentale.

Je m'appelle Jonathan Quinn et je suis directeur général de la Politique de défense continentale au ministère de la Défense nationale. Je suis responsable de plusieurs dossiers de politique de défense, y compris la défense continentale, l'Arctique, la relation de défense entre le Canada et les États-Unis, ainsi que l'utilisation militaire de capacités avancées telles que l'espace et le cyberspace.

Il est clair depuis un certain temps que le monde devient un endroit de plus en plus dangereux, et que le Canada n'est plus protégé par sa géographie aujourd'hui de la même manière qu'il l'était autrefois. En 1958, le Canada et les États-Unis ont créé le NORAD, qui demeure le seul commandement militaire binational de ce genre au monde, parce que nos dirigeants de l'époque reconnaissaient que la meilleure façon de défendre notre continent commun contre les menaces aérospatiales était de le faire ensemble. Cela reste le cas aujourd'hui, surtout à mesure que ces menaces deviennent de plus en plus sophistiquées et que l'environnement géopolitique devient de plus en plus instable et complexe.

Au Canada, nous sommes depuis plusieurs années en voie de renforcer considérablement nos capacités de défense intérieures et continentales, y compris par l'entremise du NORAD. En 2017, le gouvernement a publié *Protection, sécurité, engagement*, une politique de défense engagée dans plusieurs investissements majeurs en approvisionnement, dont plusieurs concernaient la défense du Canada et de l'Amérique du Nord. Beaucoup de ces projets commencent à être mis en service. Puis, en 2022, le gouvernement a annoncé un nouvel ensemble d'investissements précisément axés sur la modernisation des contributions du Canada au NORAD.

[Français]

La modernisation du NORAD, soit le Commandement de la défense aérospatiale de l'Amérique du Nord, vise à fournir les capacités essentielles pour contrer les menaces présentes en Amérique du Nord, telles que les missiles de croisière avancés et les armes hypersoniques.

Le radar transhorizon de l'Arctique est un de nos programmes phares. Il constituera l'épine dorsale d'un nouveau « système de systèmes » pour détecter et suivre les menaces dans le cadre de nos approches nordiques.

Outre ces investissements dans de nouveaux capteurs, la modernisation du NORAD fournira: des systèmes de commandement et de contrôle à la fine pointe de la technologie pour appuyer la prise de décision rapide et efficace; des armements aériens; d'importants investissements dans les infrastructures et les capacités de soutien opérationnel, particulièrement dans l'Arctique; et du financement consacré à la science et à la technologie pour la défense continentale.

Voici quelques étapes clés à venir concernant ces projets: un premier système de radar transhorizon de l'Arctique devrait être mis en service en 2029; et la livraison des avions de transport et de ravitaillement multirôle entièrement convertis est prévue pour 2027.

Bien que ces investissements dans la modernisation du NORAD soient très ciblés, ils appuieront les objectifs plus larges de défense du Canada. Cela comprend le renforcement des capacités des Forces armées canadiennes dans nos régions nordiques et arctiques.

La publication de la politique « Notre Nord, fort et libre » en 2024 s'appuyait sur ces annonces antérieures pour financer des investissements supplémentaires axés sur la défense du Canada et de l'Arctique.

[Traduction]

Les centres de soutien opérationnel dans le Nord, les aéronefs de détection lointaine et de contrôle, les hélicoptères tactiques destinés à remplacer notre flotte actuelle et les capteurs maritimes sont autant de capacités qui permettront aux Forces armées canadiennes d'élargir leur champ d'action dans les vastes régions du Nord. Le document *Notre Nord, fort et libre* prévoit également l'acquisition de nouveaux sous-marins de patrouille capables de naviguer dans les glaces, afin d'assurer un effet de dissuasion stratégique sur les trois côtes. Cette dernière politique de défense comporte également l'engagement de renforcer notre contribution à la défense aérienne et antimissile intégrée.

En juillet 2025, le gouvernement a annoncé qu'il avait levé toutes les restrictions sur la défense aérienne et antimissile du Canada, nous permettant de considérer toute la gamme des capacités dont le Canada pourrait avoir besoin pour se défendre efficacement contre les menaces en évolution rapide. À peu près à la même époque, le premier ministre a annoncé lors du dernier sommet de l'OTAN que le Canada atteindrait le seuil de l'OTAN visant à consacrer 2 % du PIB à la défense pour cet exercice, et il s'est engagé à atteindre la nouvelle cible de 5 % d'ici 2035. Cette annonce est venue avec une injection immédiate de 81 milliards de dollars sur 5 ans pour renforcer les bases de la préparation à la défense du Canada, notamment en investissant dans les infrastructures, les ressources humaines, les flottes de base et le renforcement de nos bases numériques et cybernétiques.

Ensuite, en septembre 2025, la Garde côtière canadienne a intégré le ministère de la Défense nationale. Cette décision a été accompagnée d'un ajustement proposé à son mandat par le projet de loi C-12, qui lui a permis d'apporter des contributions importantes à la connaissance du domaine maritime du Canada. Cela sera particulièrement précieux dans l'Arctique, où les capacités uniques de la Garde côtière canadienne et sa présence toute l'année amélioreront considérablement notre capacité à surveiller nos approches au nord et à dissuader les activités indésirables. Mon collègue, Neil O'Rourke, pourra en dire plus aux députés à ce sujet, s'il y a des questions.

Collectivement, tout cela signifie que la Défense nationale donne la priorité à l'acquisition de capacités pour dissuader les menaces pesant sur le Canada et l'Amérique du Nord et nous défendre contre elles, en particulier celles qui concernent l'Arctique canadien, et qu'elle a un plan pour moderniser nos capacités pour la défense polyvalente. Je prévois que la défense du Canada, de notre Arctique et de l'Amérique du Nord continuera d'occuper une place importante dans les futures annonces de politique de défense et les plans d'in-

vestissement, car le Canada s'efforcera d'augmenter les dépenses liées à la défense au cours des 10 prochaines années.

Merci. J'ai hâte de répondre à vos questions.

• (1110)

Le président: Merci, monsieur Quinn.

Pour notre première ronde de questions d'une durée maximale de six minutes, nous commencerons par notre vice-président, M. James Bezan.

James Bezan (Selkirk—Interlake—Eastman, PCC): Avant que vous ne lanciez le chronomètre, je souhaite invoquer le Règlement.

La convocation à cette réunion a été envoyée vendredi en fin de journée. Les mêmes représentants du gouvernement avaient l'intention de témoigner. Je crois comprendre que ces derniers ont su tard vendredi qu'ils allaient comparaître. Les membres du Comité n'ont su qu'à 9 h 22 ce matin qui allait comparaître devant eux. Cela nous a laissé peu de temps pour nous préparer. L'expression « représentants du gouvernement » peut renvoyer à un grand nombre de personnes au sein des Forces armées canadiennes et du ministère de la Défense nationale. Il aurait pu s'agir de n'importe qui, du commandant des opérations du NORAD jusqu'à la cheffe d'état-major, en passant par un commandant d'escadre à la base de Cold Lake.

Nous devons insister sur le fait que nous avons besoin d'un préavis adéquat pour pouvoir nous préparer et nous assurer que nous ne faisons pas perdre leur temps aux témoins, au Comité et aux députés qui doivent poser les questions nécessaires dans le cadre de cette étude. Je veux simplement avertir le président qu'il doit s'assurer qu'il respecte les droits des députés afin que nous soyons bien préparés et que nous puissions faire notre travail en temps voulu; aujourd'hui, ce n'est pas le cas.

Le président: Cette remarque est tout à fait pertinente.

Je vous redonne la parole, monsieur Bezan.

James Bezan: D'accord, je commence.

Je tiens à remercier les témoins de s'être présentés dans un délai très court; néanmoins, cette étude est importante pour le Canada.

Compte tenu des menaces croissantes qui pèsent sur l'Arctique et sur le reste du monde, je veux commencer par évoquer rapidement les propos tenus par l'ambassadeur Hoekstra sur CBC, selon lesquels, si le Canada n'achète pas d'avions de chasse F-35, les États-Unis devront prendre le relais et envoyer leurs F-35 dans l'espace aérien canadien afin d'intercepter toute menace.

Lieutenant-générale Speiser-Blanchet, quelle est votre opinion à ce sujet? Pouvons-nous maintenir le contrôle souverain de notre espace aérien sans les F-35?

Lieutenant-générale Jamie Speiser-Blanchet (commandante de l'Aviation royale canadienne, ministère de la Défense nationale): Je vous remercie de votre question.

La présence canadienne au sein du NORAD réduit certainement les risques, et elle accroît l'autonomie et la capacité du Canada à se défendre. L'avion F-35 est l'une des ressources que le Canada a décidé d'acquérir, en plus de plusieurs autres, dans le cadre d'un système global de défense aérienne et antimissile intégré qui, à terme, renforcera les capacités de défense du Canada.

James Bezan: Néanmoins, le F-35 serait le plus interopérable des avions de combat dont nous avons besoin, et ce serait le meilleur appareil pour permettre aux pilotes canadiens de se protéger et de protéger le Canada.

Lgén Jamie Speiser-Blanchet: Le F-35 est le seul avion de combat de cinquième génération à technologie avancée disponible pour le Canada, et il a été sélectionné dans le cadre du concours mené par le gouvernement du Canada. Il est le seul, à l'heure actuelle, à pouvoir répondre à toutes les menaces adverses les plus avancées que nous observons, qui émanent de la Russie et de la Chine et qui progressent sur le plan technologique.

James Bezan: Merci beaucoup. Je suis reconnaissant de votre réponse.

Nous savons que nous allons acheter un minimum de 16 avions F-35. L'infrastructure nécessaire pour soutenir ces appareils continue d'accuser un retard, qu'il s'agisse de l'allongement de la piste d'atterrissage à Inuvik ou du renforcement de la sécurité, tant sur le plan de la cybersécurité que sur celui de la sécurité physique, pour nos escadres et nos bases d'opérations de déploiement.

Quand pouvons-nous espérer que ces projets seront achevés afin que nous puissions recevoir nos avions F-35 afin de protéger l'espace aérien canadien et d'être un partenaire digne de ce nom au sein du NORAD?

Lgén Jamie Speiser-Blanchet: Je peux commencer à répondre, puis je passerai la parole à mon collègue, le sous-ministre adjoint chargé de l'infrastructure et de l'environnement.

À l'heure actuelle, nous disposons, dans le cadre du projet relatif à notre future capacité de combat, d'objectifs et de jalons très clairs pour l'ensemble de l'infrastructure nécessaire au soutien de la flotte de F-35. Il existe des capacités, des structures et des constructions provisoires destinées à atténuer certains retards dans les installations permanentes des escadrons de combat, qui devraient être achevées au début des années 2030.

Lorsque le premier F-35 arrivera au Canada, à la base de Cold Lake, en 2028, nous prévoyons disposer d'infrastructures provisoires suffisantes pour exploiter les avions F-35 et pour continuer...

• (1115)

James Bezan: Cela ne s'applique qu'à Cold Lake. Ces appareils pourraient-ils être utilisés à partir de nos bases d'opérations de déploiement à Inuvik, Yellowknife et Iqaluit?

Lgén Jamie Speiser-Blanchet: Il y aura un programme de croissance et la mise en œuvre se fera par étapes. Évidemment, pour atteindre une capacité opérationnelle initiale, tout ne sera pas opérationnel immédiatement. Nous utiliserons encore les CF-18, et les retirerons progressivement, en augmentant la flotte des F-35 jusqu'en 2032. Nous veillerons, bien sûr, à pouvoir opérer à partir de nos emplacements d'opérations avancés.

James Bezan: Du point de vue de la Force aérienne, je crois que les P-8 vont nécessiter le même type de mesures de sécurité dans toutes les escadres. Quelles mesures ont été prises par l'Aviation royale canadienne pour améliorer la sécurité du périmètre et des escadres partout au Canada afin que les F-35 et les Poseidon puissent opérer?

Lgén Jamie Speiser-Blanchet: L'Aviation royale canadienne travaille pour répondre aux exigences très importantes en matière de sécurité, y compris la sécurité physique, dans nos escadres et nos bases partout au Canada. Nous sommes déjà en train d'élaborer des

options pour accroître les forces de sécurité, et nous examinons les capacités dont elles auront besoin pour assurer la protection physique des biens très importants.

Nous avons mis au point et travaillons déjà avec les systèmes de lutte antidrones qui sont en place et qui continuent d'être mis au point à divers emplacements au Canada. Nous poursuivrons nos efforts pour nous assurer de bien protéger les appareils modernes que nous achèterons, y compris les F-35, les P-8 et les systèmes d'aéronefs télépilotes.

James Bezan: Les incursions dans les zones d'identification de défense aérienne ou dans l'espace maritime du Canada se produisent-elles principalement dans l'Ouest ou dans l'Est de l'Arctique?

Lgén Jamie Speiser-Blanchet: Je ne sais pas si j'ai une réponse quantifiable à cette question. Nous réagissons à toutes les incursions et nous sommes prêts à intervenir à l'est comme à l'ouest.

À l'heure actuelle, je pense que la menace russe qui prédomine vient du côté est de l'Arctique. Cependant, nous travaillons au sein du NORAD pour intervenir dans l'ensemble de la région arctique.

James Bezan: J'avais cru comprendre que la plupart des incursions se produisaient dans l'Ouest de l'Arctique, par le détroit de Béring, au-dessus de l'Alaska. La menace maritime semble aussi, bien sûr, venir de cette direction, car nous voyons de plus en plus de navires chinois dans nos eaux arctiques.

Le prolongement de la piste à Inuvik ne devient-il pas, de ce fait, une grande priorité?

Lgén Jamie Speiser-Blanchet: Monsieur Hammerschmidt, voulez-vous répondre à cette question?

Peter Hammerschmidt (sous-ministre adjoint, Infrastructure et environnement, ministère de la Défense nationale): Bien sûr.

Je vous remercie de la question.

En ce qui concerne Inuvik, nous sommes conscients de devoir apporter rapidement des améliorations à l'infrastructure. En fait, comme vous l'avez noté, les travaux sur la piste sont en cours. Des problèmes liés au pergélisol les ont un peu retardés, mais nous prenons le temps nécessaire pour le faire.

Dans le cadre d'un effort plus large, on veille aussi à ce que, en particulier aux emplacements d'opérations avancés d'Inuvik et de Yellowknife, les investissements dans la construction et les infrastructures commencent très bientôt. Nous nous concentrerons ensuite sur Iqaluit et la base d'opérations déployée à Goose Bay.

Les choses progressent. Le programme de construction sera bientôt lancé pour ces emplacements d'opérations avancés.

Le président: Madame Lapointe, vous avez six minutes.

Viviane Lapointe (Sudbury, Lib.): Merci, monsieur le président.

Monsieur Quinn, vous avez mentionné dans votre déclaration préliminaire que plusieurs investissements en matière de défense sont sur le point de se faire. Pouvez-vous en parler plus en détail au Comité?

Jonathan Quinn: Oui, bien sûr, avec plaisir. Je vais commencer, et étant donné qu'une grande partie des investissements sont liés à la force aérienne, j'inviterai la lieutenant-générale Speiser-Blanchet à vous en dire plus également.

Du point de vue de la modernisation du NORAD, l'accent est mis sur la connaissance du domaine. Nous avons le radar transhorizon dans l'Arctique dont la mise en service est prévue en 2029. Il est basé dans le Sud de l'Ontario. Nous avons le système radar transhorizon polaire, qui sera situé précisément dans l'Extrême-Arctique et mis en service un peu plus tard. Nous devons poursuivre un peu les travaux de recherche et de développement, car l'ovale auroral provoque de l'interférence dans cette partie du monde.

Il y a aussi un réseau complémentaire de capteurs, que nous appelons « crossbow », mais l'information est de nature délicate, alors nous ne pourrions pas entrer dans les détails pour l'instant.

Des investissements très importants sont aussi faits dans les activités de commandement et de contrôle. Les capteurs existants et les nouveaux capteurs émettent une foule de données, et nous devons améliorer notre capacité à les analyser à l'aide de l'intelligence artificielle et de l'apprentissage automatique, afin de les traduire en renseignements utiles sur le plan opérationnel pour réduire le temps de décision en cas de crise.

De plus, nous investissons dans des ravitailleurs en vol pour étendre la portée de nos avions de chasse. Nous procédons également à des investissements très importants dans nos infrastructures nordiques, dont M. Hammerschmidt pourrait vous parler plus en détail.

Plus récemment, dans le cadre de l'initiative « Notre Nord, fort et libre », nous investissons dans des capteurs maritimes sous-marins et des véhicules sous-marins sans équipage pour nous assurer qu'il n'y a pas d'angles morts dans les approches sous-marines du Canada et de l'Arctique. Il y a aussi les aéronefs de détection aérienne avancée et de contrôle, qui constituent une véritable priorité pour le NORAD afin de commander et de contrôler d'autres avions de chasse depuis les airs et fournir une capacité d'alerte lointaine supplémentaire.

Nous sommes également en train d'installer une nouvelle station terrestre dans l'Arctique pour améliorer la collecte du renseignement dans cette région. Nous avons aussi des projets spatiaux pour les communications polaires et la surveillance depuis l'espace. De plus, comme vous le savez, nous avons un projet en cours pour remplacer notre flotte de sous-marins par une nouvelle flotte, et cela progresse bien.

Ce sont là quelques exemples, mais s'il reste du temps et que j'ai oublié quelque chose, j'inviterais la lieutenant générale Speiser-Blanchet à vous en dire plus.

• (1120)

Lgén Jamie Speiser-Blanchet: La liste était assez complète, alors il n'y a pas grand-chose à ajouter.

Cependant, j'aimerais insister sur les projets spatiaux dont il a été question. Il s'agit du Projet de communications satellites améliorées — Polaire, et du Projet de renforcement des capacités de surveillance spatiale aux fins de défense, qui sont des apports clés et à la fine pointe de ce que le Canada sera en mesure de contribuer pour sa propre défense, et assurément, pour la défense continentale, grâce à ces capacités de classe mondiale.

La capacité future du Centre multinational d'opérations aérospatiales reflète bien les activités de commandement et de contrôle dont M. Quinn a parlé, parce que, comme nous le savons, la défense de l'Amérique du Nord va bien au-delà des plateformes aériennes que nous utilisons. Il est très important de permettre à ces

avions de communiquer. Il s'agit de détecter les menaces, et la connaissance du domaine dont il a parlé est extrêmement importante.

Bon nombre des projets sont conçus pour améliorer notre capacité à détecter les menaces, à décider à l'aide des communications ce qu'il faut faire à leur sujet, et à avoir les effecteurs nécessaires pour, au bout du compte, vaincre ces menaces et avoir la dissuasion crédible qui s'impose pour protéger l'Amérique du Nord.

Viviane Lapointe: Lieutenant-générale, y a-t-il des leçons à tirer des récentes crises et des récents conflits mondiaux qui contribuent directement à façonner le processus de modernisation du NORAD aujourd'hui? Vous avez parlé de la nécessité de détecter les menaces à l'avance. C'est sans doute une partie de la réponse, mais y a-t-il des leçons à tirer et à examiner dans le cadre de la modernisation du NORAD?

Lgén Jamie Speiser-Blanchet: Je dirais qu'il y a de nombreuses leçons à tirer, notamment que nous devons être en mesure de nous moderniser rapidement pour suivre la vitesse à laquelle nos adversaires font évoluer leurs capacités. Bien sûr, il faut investir de manière à trouver un équilibre entre besoins opérationnels et autonomie, mais le fait de travailler avec des alliés et des partenaires présente de nombreux avantages.

Je pense que le Canada a d'énormes possibilités et que les efforts qu'il déploie actuellement dans le cadre de la modernisation du NORAD le préparent bien à faire face à ces menaces ennemies et à accroître son autonomie stratégique, et en parallèle, à travailler avec ses alliés et ses partenaires, ce qui est essentiel compte tenu de ce qui se passe dans le monde. Il y a beaucoup d'incertitude, de plus en plus de volatilité, et nous devons planifier en fonction de cet environnement.

Viviane Lapointe: J'invite tous ceux qui le souhaitent à répondre à ma prochaine question.

Les Canadiens sont très inquiets du contexte géopolitique actuel. Selon vous, qu'est-ce qui devrait inspirer le plus confiance aux Canadiens dans l'approche du Canada à l'égard de la modernisation du NORAD au cours de la prochaine décennie?

Jonathan Quinn: Je peux commencer, et j'invite aussi mes collègues à répondre.

Je pense que les Canadiens peuvent avoir la certitude que nous prenons très au sérieux les menaces et l'environnement de sécurité. Nous comprenons l'urgence d'améliorer notre capacité à détecter les menaces qui pèsent sur le continent et sur le Canada, à les dissuader avec des capacités crédibles, et à vaincre celles qui finissent par se matérialiser lorsque la dissuasion échoue. Les investissements que nous avons décrits et les efforts que déploient — et vont continuer de déployer — le ministère de la Défense nationale et les Forces armées canadiennes témoignent de ce sérieux.

Je pense que les Canadiens devraient trouver cela rassurant et avoir la certitude que nous ne ménageons aucun effort pour améliorer nos capacités le plus rapidement possible.

• (1125)

Le président: Merci.

Nous passons au prochain intervenant.

Monsieur Savard-Tremblay, vous avez six minutes.

[Français]

Simon-Pierre Savard-Tremblay (Saint-Hyacinthe—Bagot—Acton, BQ): Merci, monsieur le président.

Bonjour tout le monde, et merci d'être là. C'est notre première réunion en ce début d'année. Il y a un débat au Québec quant à savoir jusqu'à quand on a le droit de souhaiter « bonne année ». Comme c'est la première fois qu'on se voit, on va se la souhaiter. C'est un plaisir de vous retrouver à ce comité.

Merci également aux témoins de leur présence et de leurs présentations.

Pourraient-ils nous parler des capacités industrielles du Québec? Je pense, en particulier, à Saint-Hubert et à Valcartier. Je pense que ce sont des capacités industrielles clés. Y a-t-il une stratégie industrielle qui ciblerait spécifiquement les capacités québécoises?

Lgén Jamie Speiser-Blanchet: Avec la nouvelle Stratégie industrielle de défense que développe le gouvernement, il y a plusieurs aspects qui vont bénéficier à l'industrie canadienne de défense, en général. Il y a beaucoup d'occasions pour le Québec. Je ne peux pas parler spécifiquement d'une stratégie uniquement ciblée sur le Québec, mais je peux vous dire que, du côté aérospatial, il y aura beaucoup d'opportunités pour les innovations et les talents qu'offrent certaines industries du Québec à mesure que nous développerons nos capacités pour l'aviation et nos besoins futurs dans l'espace.

Simon-Pierre Savard-Tremblay: Par exemple, spécifiquement pour l'hyperpersonique, on sait qu'au Québec, il y a une spécialisation et une expertise et on sait que ça va être l'avenir. Pourriez-vous développer votre pensée sur ce volet spécifiquement?

Lgén Jamie Speiser-Blanchet: Est-ce que vous parlez des missiles hypersoniques?

Simon-Pierre Savard-Tremblay: En fait, à la base, je comprends qu'il y a des grappes de recherche qui ne se limitent pas aux missiles, mais qu'on fouille, en général, dans ce secteur.

Lgén Jamie Speiser-Blanchet: Nous explorons beaucoup d'innovations et de technologies futures, incluant l'hyperpersonique et le développement des drones et de capacités de sixième génération. Il pourrait s'agir de capteurs qui font partie des composantes de toutes sortes d'appareils. Cependant, les technologies ne sont pas limitées.

En ce qui concerne l'intelligence artificielle, il y a beaucoup d'occasions dans l'interaction entre machines et humains. Nous allons donc découvrir toutes les possibilités et en profiter.

Simon-Pierre Savard-Tremblay: Plusieurs experts nous ont parlé du manque de préparation dans les infrastructures et la technologie au Canada contre les missiles hypersoniques. On en parle comme occasion de développement, mais il faut aussi penser à la préparation à une attaque éventuelle.

Vous nous dites que de nouveaux capteurs et différentes modernisations dont vous avez donné des exemples, s'appuyant notamment sur l'intelligence artificielle, permettraient de répondre à cette menace. Est-ce qu'il y a des investissements ou un plan en cours d'élaboration à cet égard?

Lgén Jamie Speiser-Blanchet: Je dirais que ça fait partie du plan d'ensemble, en général. Pour ce qui est des capacités actuelles, des projets et des initiatives en cours, ça va justement nous placer en position de mieux intégrer des compagnies canadiennes pour regarder toutes ces options.

• (1130)

Simon-Pierre Savard-Tremblay: Je vais vous poser une question que nous ne pensions pas nous poser ici. Je ne sais pas si c'est vous qui pourrez y répondre, ou quelqu'un d'autre.

Est-ce qu'il y a une surveillance?

On sait que les relations sont plus tendues maintenant avec notre voisin du Sud. C'est moins stable que ça l'était. Ça demeure quand même un allié, il faut le préciser. La majorité des capacités de surveillance et de défense sont concentrées sur la frontière nord. Or, dans les dernières semaines, il y a eu beaucoup de sensationnalisme autour du plan visant à contrer une invasion américaine, alors qu'on se doute que toute armée dans le monde va avoir ça, de toute façon. Ce n'est rien de nouveau. Ce n'est pas parce qu'on se prépare sérieusement à ça. J'espère qu'on peut tout de suite dégonfler la ballonne.

Cette chose étant dite, est-ce qu'il y a quand même quelque chose qui se prépare en ce qui concerne la frontière sud?

Jonathan Quinn: Je vous remercie de la question.

[Traduction]

Je dirais simplement que nous sommes évidemment très conscients de la dynamique politique et de certaines hyperboles qui circulent.

Je tiens à souligner que nous continuons d'avoir une relation extrêmement constructive du côté militaire et du côté civil tant au sein du NORAD à Colorado Springs qu'avec le Pentagone. Nous sommes en contact régulier avec nos alliés américains sur la façon de travailler ensemble pour défendre le continent que nous partageons, et cela demeure la grande priorité.

[Français]

Simon-Pierre Savard-Tremblay: Vous n'êtes pas du tout en train de dire qu'on est en train de voir le Sud comme la nouvelle menace, où on dit qu'on déploie tout, qu'on part de ce qui était au Nord et qu'on envoie ça au Sud, et que c'est maintenant l'extrême urgence. Au contraire, vous confirmez qu'il y a encore de la collaboration.

[Traduction]

Jonathan Quinn: Absolument. Nous ne nous concentrons pas sur une menace militaire à la frontière sud. Nous continuons de mettre l'accent sur la collaboration avec nos alliés américains pour défendre le continent que nous partageons.

[Français]

Simon-Pierre Savard-Tremblay: Comme on le dit au Québec, le bonhomme Sept-Heures peut aller se coucher.

Combien de temps me reste-t-il, monsieur le président?

[Traduction]

Le président: Votre temps est écoulé.

[Français]

Simon-Pierre Savard-Tremblay: Bon, merci. À tout à l'heure.

[Traduction]

Le président: Madame Gallant, vous avez cinq minutes.

Cheryl Gallant (Algonquin—Renfrew—Pembroke, PCC): En ce qui concerne le radar transhorizon, où seront les installations en Ontario, et pourquoi là plutôt que dans des installations existantes appartenant déjà au ministère de la Défense nationale?

Peter Hammerschmidt: Les emplacements choisis pour le radar sont l'aboutissement d'une recherche exhaustive. Les exigences sont très rigides et compliquées. Nous avons évalué, au total, plus de 500 emplacements depuis 2022. Nous avons commencé par les terrains appartenant au ministère de la Défense pour retenir à la fin ceux dans les cantons de Kawartha Lakes et de Clearview.

Cheryl Gallant: Pendant combien de temps le Système d'alerte du Nord actuel sera-t-il opérationnel? Je me demande quel battement il y aura entre ceux qui sont en place actuellement et l'entrée en fonction de celui en Ontario.

Peter Hammerschmidt: Je peux commencer et ensuite céder la parole à la lieutenant-générale Speiser-Blanchet.

Le Système d'alerte du Nord continue d'être opérationnel. Au fil du temps, nous réévaluerons cette capacité et les stations individuelles pour déterminer lesquelles peuvent continuer à fonctionner et à contribuer au système global de systèmes de surveillance de l'Amérique du Nord.

Cheryl Gallant: L'ambassadeur des États-Unis au Canada a dit récemment que si nous n'achetons pas les F-35, les États-Unis vont devoir combler les vides que cela créera. Pouvez-vous nous expliquer quels sont ces vides qu'il y aurait à combler si nous annulons les F-35 pour les remplacer par des avions de chasse moins performants?

Lgén Jamie Speiser-Blanchet: À l'heure actuelle, les vides que nous comblons dans le cadre de la modernisation du NORAD sont liés en grande partie aux systèmes radars dont nous avons parlé. Comme il a été mentionné, le Système d'alerte du Nord offre une certaine couverture, et le radar transhorizon de l'Arctique l'élargira considérablement. La capacité de détection du côté spatial sera aussi accrue.

En ce qui concerne la capacité des chasseurs, le F-35 étant un chasseur de cinquième génération, il offre une létalité et une capacité de survie face aux menaces connues de nos adversaires; par conséquent, les vides seraient liés aux technologies que nos adversaires mettraient au point et dont nous ne disposerions pas.

Cheryl Gallant: En ce qui concerne l'infrastructure de données et l'infrastructure de communication, de nouveaux systèmes doivent être mis en place. À quelle étape des contrats en sont-ils pour ce qui est des liaisons radio et de données? Je me demande si des appels d'offres ont été lancés pour l'infrastructure de communication dans l'Arctique — pas pour les satellites, mais pour les liaisons radio et de données —, afin que les F-35 puissent opérer si nous les obtenons.

• (1135)

Peter Hammerschmidt: J'ai mentionné plus tôt les travaux de conception et de construction qui commenceront dans les emplacements d'opérations avancés. Ils comprendront des mises à niveau de la gestion de l'information et de la technologie de l'information pour assurer la mise en place de l'infrastructure de communication.

Cheryl Gallant: La question portait sur les contrats. Y en a-t-il qui ont fait l'objet d'un appel d'offres? Y a-t-il eu une demande de propositions? Où en sommes-nous dans la mise en place de ces infrastructures?

Lgén Jamie Speiser-Blanchet: Je peux vous en dire un peu plus sur l'expansion des communications aériennes de l'ARC qui porte en partie sur cela. Aucun contrat ne couvre tout, car il y a certainement une combinaison de plusieurs facteurs, mais ce projet permettra de mettre en place un réseau radio modernisé pour améliorer le

rendement et la durabilité de nombreux aspects du secteur canadien de la défense aérienne. La capacité opérationnelle initiale devrait être atteinte d'ici 2031.

Je n'ai pas d'information sur des contrats précis. Cependant, nous avons les choses bien en main, et les projets avancent. Nous pourrions vous fournir une mise à jour séparément.

Cheryl Gallant: À l'origine, la livraison du premier F-35 canadien était censée se faire en 2026. On parle maintenant de 2028. Pourquoi?

Lgén Jamie Speiser-Blanchet: Le premier F-35 canadien sera livré en 2026 à la base de la Force aérienne Luke. Les équipages canadiens commenceront à voler à bord. Le premier F-35 canadien sera livré au Canada et à l'une de nos escadres en 2028, après qu'un nombre adéquat de pilotes et de techniciens auront été formés et qu'une infrastructure de soutien suffisante sera en place à Cold Lake. La première phase est celle de Cold Lake, puis dans les années qui suivront, ce sera Bagotville.

Cheryl Gallant: Récemment, le commandant du NORAD a dit que la Chine et la Russie avaient augmenté leur coopération dans l'Arctique, qu'il s'agisse d'incursions maritimes ou aériennes. À votre avis, dans quelle mesure ces deux forces militaires coopèrent-elles et leurs opérations sont-elles intégrées?

Lgén Jamie Speiser-Blanchet: Elles travaillent ensemble, comme nous l'avons vu, et il est donc extrêmement important de surveiller ce genre d'activités. Le fait qu'elles coopèrent davantage est nouveau. Le niveau de coopération ne semble pas particulièrement avancé, mais en ce moment, il est très important que nous prêtions attention à toutes les menaces et à toutes les actions de nos adversaires.

Beaucoup de leurs technologies progressent très rapidement. Nous tenons à suivre le rythme et à poursuivre nos projets de modernisation du NORAD et de défense continentale pour nous assurer que le Canada est bien positionné pour se défendre contre eux.

Le président: Merci.

Monsieur Malette, vous avez cinq minutes.

Chris Malette (Bay of Quinte, Lib.): Merci, monsieur le président.

Je remercie les témoins de leur présence aujourd'hui.

Comme je l'ai fièrement mentionné à la générale Speiser-Blanchet, la 8^e Escadre Trenton de la BFC Trenton, qui se trouve dans ma circonscription de Baie de Quinte, est la plaque tournante des opérations de mobilité aérienne de l'ARC et fournit du transport aérien stratégique, du ravitaillement en vol et du soutien aux emplacements arctiques tels que la SFC Alert. Comment ces missions contribuent-elles au rôle du Canada dans l'effort de modernisation du NORAD? Plus précisément, comment le soutien de Trenton à Alert et à d'autres opérations dans le Nord renforce-t-il la capacité de dissuasion et d'intervention continentales?

Je vais demander à la générale Speiser-Blanchet de répondre à cette question, si vous me le permettez.

Lgén Jamie Speiser-Blanchet: Comme vous l'avez mentionné, la 8^e Escadre joue certainement un rôle très important dans le transport aérien stratégique sur lequel le Canada compte. Dans le contexte du NORAD, les aéronefs canadiens sont souvent utilisés pour aider à réapprovisionner Pituffik au Groenland et les forces américaines là-bas.

Je dirais qu'en plus de la 8^e Escadre, l'Aviation royale canadienne dispose de nombreuses ressources que nous continuons à utiliser régulièrement avec nos partenaires du NORAD. La collaboration est très forte. La contribution canadienne est très positive et très solide, et elle est considérée comme un élément important.

Chris Malette: Plus concrètement, l'infrastructure existante à la 8^e Escadre et à son unité à Alert, comme les pistes, les hangars, les installations d'entreposage de carburant et de commandement, est-elle suffisante pour soutenir l'augmentation du rythme et de l'intensité opérationnels liés au NORAD au fil du temps?

Ma question s'adresse à M. Hammerschmidt.

● (1140)

Peter Hammerschmidt: Je pense que l'on reconnaît généralement la nécessité d'une injection importante d'investissements dans l'infrastructure de tous nos sites qui soutiennent le NORAD. C'était l'un des principaux piliers de l'annonce de la modernisation du NORAD et du financement qui en a découlé.

Des endroits comme Alert ont besoin de beaucoup de travaux sur les pistes, les logements, les installations de ravitaillement en carburant et la logistique — et Trenton aussi —, de sorte que nous avons un programme d'infrastructure qui dirige les ressources vers tous les sites et toutes les bases du pays qui soutiennent la mission du NORAD.

En ce qui concerne la 8^e Escadre en particulier, il y aura des investissements dans l'infrastructure qui appuiera le projet de remplacement des avions stratégiques de transport et de ravitaillement en vol, l'ASTRV, au deuxième semestre de cette année. La construction commencera bientôt là-bas.

Chris Malette: Très bien. Merci.

Ma question s'adresse à M. Quinn.

Comment le contexte de la menace à laquelle fait face l'Amérique du Nord a-t-il changé au cours du dernier mois, ou même des dernières années, en particulier en ce qui concerne les approches arctiques et maritimes?

Jonathan Quinn: Je vais dire quelques mots, puis la générale Speiser-Blanchet aura peut-être quelque chose à ajouter.

Nous reconnaissons depuis un certain temps que le contexte de la menace évolue de façon assez importante. C'est pourquoi nous sommes sur la bonne voie, depuis au moins 2017, pour vraiment prioriser les investissements dans la défense continentale nationale et la modernisation du NORAD afin d'y faire face.

Pour entrer dans les détails, la technologie des missiles est beaucoup plus sophistiquée. Les missiles de croisière conventionnels ont une portée beaucoup plus longue et peuvent atteindre l'Amérique du Nord à partir de plus loin, de diverses plateformes, y compris des sous-marins, d'autres aéronefs et du sol. Les armes hypersoniques ont déjà été mentionnées aujourd'hui. Il s'agit d'une menace importante.

En plus des menaces aérospatiales, nous voyons beaucoup plus d'activité dans ce que nous appelons la zone grise. Les cybermenaces contre nos infrastructures essentielles, le cyberespionnage et ce genre de choses sont également une préoccupation réelle. La Défense nationale n'est pas nécessairement toujours responsable de la préparation et de la défense contre toute la gamme des menaces, mais nous collaborons étroitement avec nos collègues du gouvernement fédéral à cette fin.

Générale, aimeriez-vous ajouter quelque chose au sujet du contexte de la menace?

Lgén Jamie Speiser-Blanchet: Certainement. Merci.

Comme il a été mentionné, la Chine et la Russie ont toutes deux des systèmes — des planeurs hypersoniques, des missiles de croisière à longue portée, des systèmes orbitaux fractionnels — qui sont explicitement conçus pour échapper aux systèmes d'alertes nord-américains. C'est ce qui oriente les efforts de modernisation du NORAD et de la défense continentale pour nous adapter au temps d'alerte réduit qui vient avec ces menaces sophistiquées.

À une époque de concurrence stratégique, toutes les parties mettent au point leurs technologies pour mettre en péril l'Amérique du Nord et les alliés occidentaux. Cela nous pousse, bien sûr, à nous attaquer à ce problème et à travailler au développement de capacités de plus en plus létales afin que le Canada puisse continuer d'accélérer la modernisation de sa capacité de défense.

Une transition vers des capacités interopérables de cinquième génération permettra au Canada de demeurer un partenaire fiable au sein du NORAD et, surtout, de l'OTAN, pour contribuer de manière significative à la défense collective.

Chris Malette: Merci.

Le président: Merci beaucoup.

Monsieur Savard-Tremblay, vous avez deux minutes et demie.

[Français]

Simon-Pierre Savard-Tremblay: Merci, monsieur le président.

Monsieur Quinn, on sait que l'équilibre géopolitique est perturbé et on n'arrête pas, bien sûr, de parler de la menace chinoise et de la menace russe dans l'Arctique.

Auriez-vous des échos quelconques? Quel est le dernier état des lieux? Y a-t-il une agitation? Voyez-vous quelque chose se passer dans l'Arctique de leur côté? A-t-on des indices? Voit-on des exercices, des sorties aériennes? Voit-on que ça bouge de leur côté? Bref, quel est l'état des lieux?

● (1145)

Jonathan Quinn: Merci beaucoup de la question.

[Traduction]

Il y a certainement beaucoup d'activité, beaucoup d'intérêt pour l'Arctique et beaucoup de facteurs en jeu, y compris l'évolution de l'environnement physique en raison des changements climatiques. Le Nord canadien se réchauffe entre trois et quatre fois plus vite que la moyenne mondiale, ce qui modifie l'environnement physique de manière à accroître l'intérêt d'adversaires potentiels dans la région. Nous voyons de plus en plus d'activités de la part de la Chine et de la Russie, ainsi que des activités à double usage, des expéditions scientifiques qui peuvent informer les gouvernements pour des opérations militaires futures, entre autres.

C'est quelque chose que nous surveillons de très près avec les capacités existantes, et nous investissons massivement pour améliorer les capacités afin de pouvoir continuer à suivre le niveau d'activité et d'intérêt dans le Nord.

[Français]

Simon-Pierre Savard-Tremblay: Le « Dôme d'or » est une question qui revient sporadiquement. L'expression « Dôme d'or » est apparue depuis l'arrivée de M. Trump; on en entend parfois parler, ça a l'air très très intense dans le discours officiel, puis ça disparaît plusieurs mois. Ce n'est pas nouveau comme concept; on entend parler de la « guerre des étoiles » depuis Ronald Reagan. Il en est question depuis plus de 40 ans.

Y a-t-il actuellement des discussions formelles à ce sujet? En sommes-nous encore seulement à des déclarations publiques?

Jonathan Quinn: Merci encore de la question.

[Traduction]

Au Canada, nous avons tendance à parler de défense aérienne et antimissile intégrée. Le NORAD participe très activement à la défense aérienne et antimissile intégrée depuis de nombreuses années. Bon nombre des investissements dont nous avons discuté aujourd'hui continueront d'améliorer la contribution du Canada à cet égard, en particulier en ce qui concerne la connaissance du domaine. Nous sommes constamment en communication avec nos collègues du NORAD pour déterminer quelles sont les lacunes dans la défense contre les menaces en constante évolution et où le Canada peut apporter une valeur ajoutée grâce à des investissements dans les capacités.

Je tiens également à souligner que dans la politique de défense la plus récente, « Notre Nord, fort et libre », le gouvernement s'est engagé à explorer ce que le Canada peut faire de plus en matière de défense aérienne et antimissile intégrée. Cela fait l'objet d'une analyse active en ce moment, et nous nous attendons à ce que, à mesure que nous progressons vers l'atteinte des nouvelles cibles de défense de 3,5 % et de 5 % de l'OTAN, ce soit un objectif clé et une priorité pour l'investissement de ces fonds supplémentaires.

[Français]

Le président: Merci, monsieur Quinn.

[Traduction]

Monsieur Anderson, vous avez cinq minutes.

Scott Anderson (Vernon—Lake Country—Monashee, PCC): Merci beaucoup.

Ma question s'adresse à la lieutenant-générale Speiser-Blanchet ou à M. Quinn. Pouvez-vous faire le point sur les 11 drones SkyGuardian et leur livraison?

Lgén Jamie Speiser-Blanchet: Le projet de système d'aéronefs télépilotés est en cours, et nous prévoyons toujours une capacité opérationnelle initiale en 2028, avec un premier appareil arrivant au Canada vers 2027. À l'heure actuelle, tout se déroule comme prévu. La prochaine étape, pour la préparation de cette capacité, concerne le personnel, et nous examinons donc les exigences en matière de formation pour générer les ressources nécessaires pour opérer et, bien sûr, soutenir les SkyGuardian.

Scott Anderson: En ce qui concerne leurs communications, en particulier les communications par satellite, sont-elles renforcées contre les IEM, ou le seront-elles?

Lgén Jamie Speiser-Blanchet: Vous voulez dire contre les impulsions électromagnétiques?

Scott Anderson: Oui.

Lgén Jamie Speiser-Blanchet: Nous disposerons des ensembles de mesures de protection et des systèmes électroniques appropriés.

Scott Anderson: Donc, est-ce un « oui »?

Lgén Jamie Speiser-Blanchet: Oui.

Scott Anderson: Parfait.

Je sais que nous avons parlé de défense continentale, un terme qui, en soi, suppose un contexte plus géostratégique parce qu'on se défend évidemment contre quelque chose. Beaucoup de Canadiens voient la défense du Canada comme une sorte de château sur lequel nous installons nos défenses sans beaucoup tenir compte du contexte extérieur. Je pense qu'il faut tenir compte du contexte géostratégique.

Donc, dans ce contexte, tout d'abord, avons-nous tiré des leçons de la guerre en Ukraine?

Lgén Jamie Speiser-Blanchet: Bien sûr, nous avons tiré de nombreuses leçons de la guerre en Ukraine. En fait, cela oriente notre analyse pour savoir comment fonctionner plus efficacement dans l'environnement géostratégique futur, comment déployer les forces militaires et ce que cela signifie.

Tous nos alliés tirent des leçons de la prolifération des drones. Il y a aussi beaucoup à apprendre sur la manière dont nous mobilisons notre base industrielle de défense et sur la façon dont nous intégrons mieux l'innovation ainsi que la production et l'approvisionnement plus rapide. Il y a de nombreuses leçons à tirer, et nous travaillons d'arrache-pied pour mettre en œuvre tout ce qui est possible.

• (1150)

Scott Anderson: Diriez-vous que notre étroite collaboration avec l'Ukraine et notre défense de ce pays nous ont permis de tirer ces leçons?

Lgén Jamie Speiser-Blanchet: Je pense pouvoir l'affirmer avec certitude. Nous travaillons en étroite collaboration avec nos partenaires ukrainiens et...

Scott Anderson: Je suis désolé. Ma question n'était peut-être pas très claire.

Ce que je dis, c'est que nous ne sommes pas des observateurs passifs de cette guerre. Nous y participons, d'une certaine façon. Ce que je demande, c'est si, grâce à cette participation, nous apprenons réellement quelque chose, ou si nous apprenons simplement en tant qu'observateurs passifs.

Lgén Jamie Speiser-Blanchet: Je crois comprendre que nous tirons des leçons de notre participation.

Scott Anderson: Merci beaucoup.

En ce qui concerne le F-35, on a fait référence à une déclaration des Américains selon laquelle ils devront prendre en charge cet aspect de la défense du Canada si nous n'achetons pas l'avion. J'aimerais en parler un peu.

Lors des simulations de guerre auxquelles nous avons assisté avec des hauts gradés, nous avons vu que lorsque le F-35 est utilisé dans un espace de bataille, l'adversaire n'a même pas le temps de répliquer, parce qu'au moment où les munitions tirées par le F-35 frappent, il est déjà hors de portée, n'ayant jamais été aperçu.

J'ai eu l'occasion de parler à un autre lieutenant-général de la force aérienne — et c'est un très petit club — lors d'une conférence récente. Je lui ai demandé de me donner une seule raison pour laquelle nous avons besoin du F-35, et il en avait deux. L'une était le système intégré de communications et de ciblage qui est essentiellement un système « pointer et tirer », ce que ne possède aucun de nos avions. L'autre est, à mon avis, déterminante: dès qu'on arme un missile ou un réservoir de carburant externe sur un Gripen, il devient visible. Ce n'est pas le cas pour le F-35.

Confirmez ce qui suit pour moi. Nous ne pouvons pas utiliser le Gripen en position opérationnelle avancée dans l'Arctique avec autant de chances de succès que le F-35. Je crois comprendre qu'un pilote de F-35 peut voir depuis son cockpit ce que le radar externe détecte et peut régler les ailes, ajuster la vitesse, et ainsi de suite, afin d'optimiser la capacité de furtivité. Je cherche à obtenir la confirmation que le F-35 peut fonctionner dans une position opérationnelle avancée, alors que le Gripen aura beaucoup de difficulté à le faire. Est-ce exact?

Le président: Pourriez-vous nous offrir une brève réponse? Il nous reste peu de temps.

Lgén Jamie Speiser-Blanchet: Le F-35 a été sélectionné pour sa furtivité, sa puissance de frappe et l'intégration des données recueillies par ses capteurs. Grâce à ses radars et systèmes de détection avancés, il a la capacité de ne pas être repéré et de voir des cibles à de plus grandes distances, lui permettant d'engager le combat avant d'être détecté. Le F-35 peut également intégrer un énorme éventail de données sur le champ de bataille, facilitant de ce fait le travail du pilote. Ce chasseur a été sélectionné pour toutes ces raisons et parce qu'il permet de nous défendre contre des chasseurs ennemis de cinquième génération.

Scott Anderson: Merci beaucoup.

Le président: Merci.

Madame Sherry Romanado, vous avez la parole pour cinq minutes.

Sherry Romanado (Longueuil—Charles-LeMoyne, Lib.): Merci beaucoup, monsieur le président. Par l'entremise de la présidence, j'aimerais remercier les témoins d'avoir accepté notre invitation.

J'aurais d'abord une question pour M. O'Rourke. La Garde côtière a récemment été intégrée au ministère de la Défense nationale. En quoi ce changement améliore-t-il notre surveillance maritime dans le contexte nord-américain? Pourriez-vous nous en dire plus et nous parler de l'intégration de votre organisation à la Défense nationale?

Neil O'Rourke (directeur général, Flotte et Services maritimes, Garde côtière canadienne): Merci, madame Romanado.

Il y a deux changements importants à noter. D'abord, comme vous l'avez dit, la Garde côtière a été intégrée à la Défense nationale. Puis, il y a le projet de loi C-12, qui prévoit une évolution du rôle de la Garde côtière canadienne en matière de sécurité maritime. Si ce projet de loi est adopté, nous pourrions légalement communiquer des informations sur la sécurité à nos partenaires dans les domaines de la sécurité, du renseignement et de la défense. Ce changement va contribuer à notre sécurité et s'inscrit dans la modernisation du NORAD.

Au sujet de notre intégration à la Défense nationale, nous faisons désormais partie, évidemment, de l'équipe de défense. Nous voyons

ce changement d'un bon œil pour bien des raisons, y compris les opérations dans l'Arctique, l'infrastructure et l'interopérabilité. La nouvelle structure porte déjà ses fruits. Je me permets de vous en donner quelques exemples brièvement.

La force aérienne a récemment assuré le transport de nos équipages. En général, on change l'équipage à bord de nos bâtiments toutes les quatre semaines. On se sert le plus souvent de transporteurs commerciaux, mais il est de plus en plus difficile de trouver des vols. Depuis quelques semaines, on peut compter sur la force aérienne pour le transport de notre personnel.

La Garde côtière se prépare également à l'éventuelle adoption du projet de loi C-12. Nous cherchons, en effet, à améliorer les capteurs à bord de nos bâtiments. Nous pouvons tirer profit des travaux de recherche qui ont déjà été faits à RDDC et dans les FAC, ce qui est très positif.

Et pour finir, j'aimerais parler de l'échange des savoirs. La Garde côtière canadienne est reconnue mondialement pour ses opérations en eaux glacées. Nous transmettons nos savoirs à nos partenaires de la MRC et des FAC. Des membres de la MRC ont d'ailleurs déjà suivi nos cours de navigation en eaux glacées à l'Institut de la Garde côtière.

Dans les prochaines semaines, nous allons également accompagner des membres des FAC et de la MRC pour un entraînement avec la marine chilienne en Antarctique. Deux de nos commandants, qui ont une grande expérience de la navigation en eaux glacées, vont former des capitaines de la MRC et des membres de la marine chilienne.

• (1155)

Sherry Romanado: Je vous remercie de nous avoir expliqué que la Garde côtière ne peut, à l'heure actuelle, transmettre des informations de sécurité à nos alliés. Il faut que les règlements qui découlent de la Loi sur les océans soient modifiés, n'est-ce pas?

Neil O'Rourke: Oui, c'est exact.

Sherry Romanado: Merci.

J'aurais maintenant une question pour M. Quinn. Je me dois de vous poser la question qu'un grand nombre de nos concitoyens se posent eux-mêmes.

Pourriez-vous nous parler de la situation au Groenland? En quoi est-ce important que le Canada, aux côtés de ses partenaires, ne cède pas sur la défense de l'Amérique du Nord, dans le contexte du NORAD? Pourriez-vous faire le point sur la situation à l'heure actuelle?

Jonathan Quinn: Oui, absolument. Merci beaucoup de m'avoir posé cette question.

Comme le premier ministre l'a dit, le Canada soutient « la souveraineté et l'intégrité territoriale du Danemark, notamment du Groenland, lesquelles doivent être respectées conformément au droit international. » Comme nous l'avons mentionné, nous allons continuer à collaborer avec le Danemark, le Groenland et les États-Unis pour nous acquitter de notre responsabilité collective, soit celle de défendre et protéger l'Arctique.

Au sujet du cadre théorique d'un accord, dont le président Trump et le secrétaire général de l'OTAN ont discuté en marge du forum de Davos, il reste beaucoup de détails à régler, avec toutes les parties prenantes concernées. Je pense que le Canada y serait favorable. Cette entente prévoit apparemment des exercices de l'OTAN dans l'Arctique, ce que le Canada voit d'un bon œil. Nous sommes l'un des sept pays à la fois de l'Arctique et de l'OTAN, et nous nous attendons à jouer un rôle actif dans la planification de ces exercices, dans l'éventualité où ils auraient lieu.

Nous sommes bien d'accord avec tous nos alliés dans l'Arctique, à savoir que cette région connaît des changements rapides, et, comme nous l'avons mentionné précédemment, que les menaces contre les intérêts du Canada et de ses alliés y évoluent rapidement. Tous les États de l'Arctique doivent collaborer avec leurs partenaires de l'OTAN pour protéger cette région et faire avancer nos intérêts.

Le président: Merci, monsieur Quinn et madame Romanado.

Monsieur Kibble, il nous reste peu de temps. Vous disposez d'environ une minute pour poser quelques questions.

James Bezan: Je pense qu'on devrait demander une prolongation de la séance, dans la mesure où les témoins sont disposés à...

Le président: Il est prévu qu'on se rencontre à huis clos, et je ne veux pas trop empiéter sur cette partie-là de la réunion.

James Bezan: Je pense qu'on devrait permettre une autre série de questions.

Le président: Sommes-nous tous d'accord pour...

Jeff Kibble (Cowichan—Malahat—Langford, PCC): Pourquoi ne pas profiter de la présence des témoins? Ils sont experts en la matière, et les informations qu'on recueille sont importantes.

Le président: Nous aurons moins de temps à huis clos, mais je n'y vois pas d'inconvénients.

On pourrait donner un dernier tour à M. Kibble et à M. Wat-
chorn, puis mettre fin à la séance publique. Ça vous va?

• (1200)

James Bezan: Oui, faisons comme ça.

Le président: Merci.

Vous disposez de cinq minutes.

Jeff Kibble: Merci beaucoup, monsieur le président.

Aux membres de la force aérienne et de la Garde côtière, à la fois autour de la table et dans l'auditoire, merci de servir notre pays.

Lieutenant-générale, vous avez parlé de Cold Lake et de Bagotville pour les F-35. Quelles bases avancées sont envisagées pour intercepter des intrusions?

Lgén Jamie Speiser-Blanchet: Les postes opérationnels avancés sont à Inuvik, Iqaluit et Yellowknife. Nous avons déjà un déploiement à Goose Bay, Trenton et Comox.

Jeff Kibble: Et quel est le calendrier pour les trois derniers?

Lgén Jamie Speiser-Blanchet: Ils sont déjà en opération, donc il nous faut...

Jeff Kibble: Oui, mais dans combien de temps seront-ils prêts à accueillir les F-35?

Lgén Jamie Speiser-Blanchet: Nous sommes en train d'établir le calendrier avec nos collègues à l'infrastructure, de façon à...

Jeff Kibble: Vous pourriez peut-être nous faire part de ces échéanciers plus tard. Merci beaucoup.

Monsieur Quinn, vous avez évoqué l'intégration de la défense aérienne et antimissile, en faisant spécifiquement référence au système de défense antimissile balistique.

Jonathan Quinn: En fait, pas exactement. L'intégration de la défense aérienne et antimissile se réfère au fait qu'il existe plusieurs types de menaces posées par les missiles: les missiles de croisière, les missiles balistiques, les missiles hypersoniques...

Jeff Kibble: Oui, je comprends, mais l'expression « système de défense antimissile balistique » désigne la même réalité.

Jonathan Quinn: Certes, il s'agit de la même définition.

Jeff Kibble: À votre avis, le Canada doit-il continuer à participer à un nouveau programme de défense antimissile balistique? Nous avons entendu parler du « Dôme d'or » et de grands projets de défense connexes. Ce type de projets répondent-ils réellement à nos intérêts?

Les avions de chasse F-35 feraient-ils partie intégrante de ce système de défense afin d'en garantir l'efficacité, comme nous l'avons entendu de la part de plusieurs experts? Si vous pouviez nous en parler brièvement, ce serait formidable.

Jonathan Quinn: Comme mentionné précédemment, nous participons déjà activement à la défense aérienne et antimissile intégrée du continent grâce à notre connaissance du domaine et à d'autres ressources. Je pense qu'il est tout à fait dans l'intérêt du Canada de continuer à jouer ce rôle et de renforcer nos capacités dans ce domaine, comme nous nous y sommes engagés dans la dernière politique de défense. Les avions de combat feront sans aucun doute partie intégrante de ce système de systèmes à plusieurs niveaux destiné à nous défendre contre les menaces aériennes et antimissiles en constante évolution.

Jeff Kibble: Plus précisément, c'est la cinquième génération d'avions de chasse F-35 qui possède les capacités de participer à un système de défense de ce type.

Jonathan Quinn: À ce sujet, je m'en remettrais au Lgén Speiser-Blanchet, qui est un expert en matière de technologie militaire.

Jeff Kibble: C'est de bonne guerre, je vous remercie.

Lgén Jamie Speiser-Blanchet: La meilleure solution est d'utiliser les avions de chasse les plus modernes, car ce sont les seules capables de faire face aux menaces actuelles. Dans ce cas, il s'agit de la cinquième génération, le F-35, qui a déjà été évalué et sélectionné. Cela inclut également le système d'aéronefs télépilotes, le Sky-Guardian, les avions ravitailleurs, ainsi que l'acquisition d'un train d'atterrissage pour les avions d'alerte et de surveillance de l'OTAN. Bref, de multiples éléments contribuent à ce qu'on pourrait appeler un vaste système de systèmes.

Jeff Kibble: On parle donc d'un système intégré particulièrement complexe. Je vous remercie.

J'ai encore une petite question à poser au Lgén Speiser-Blanchet.

Comme nous l'avons mentionné précédemment, nous savons que le Système d'alerte du Nord est toujours opérationnel, bien qu'en fin de vie. Néanmoins, le projet de radar transhorizon dans l'Arctique sera-t-il capable de détecter la menace aérienne que représentent les missiles hypersoniques?

Lgén Jamie Speiser-Blanchet: C'est une excellente question. En ce qui concerne le projet de radar transhorizon dans l'Arctique, nous comptons revenir devant le Comité pour présenter des exemples précis.

Jeff Kibble: Merci beaucoup.

Monsieur O'Rourke, depuis deux ans, nous observons des navires de la garde côtière chinoise mener des opérations dans l'Arctique. Cette année, le nouveau brise-glace de classe 1 *Xue Long 2* a été suivi à la trace par des navires de la Garde côtière canadienne depuis le Japon jusqu'à la mer de Béring.

Pourriez-vous nous expliquer pourquoi la Garde côtière canadienne a été chargée de suivre ce brise-glace chinois depuis le Japon jusqu'à la mer de Béring, et même dans l'Arctique? Était-ce une opération menée dans le cadre du NORAD?

Neil O'Rourke: Je tiens simplement à préciser qu'en réalité, la Garde côtière canadienne n'a pas fait suivre à la trace le navire chinois que vous venez de mentionner. Dans les faits, le NGCC *Sir Wilfrid Laurier* se trouvait au Japon pour d'autres motifs, en transit vers l'Arctique. Pour résumer la situation, un navire chinois et un navire canadien se sont déplacés d'un point A similaire à un point B similaire, c'est tout. Par la suite, tout cela s'est transformé en histoire de prise en filature, alors qu'il n'en était rien.

L'adoption du projet de loi C-12 conférerait le pouvoir à la Garde côtière canadienne de mener des opérations plus complexes, incluant des contrôles de sécurité. À l'heure actuelle, comme nous ne disposons pas de ce pouvoir, nos navires n'ont pas été en mesure de suivre à la trace ce fameux navire chinois.

Jeff Kibble: D'accord, je comprends. Il y a eu plusieurs reportages à ce sujet, et c'est pourquoi je vous ai posé la question.

En matière de capacités de surveillance, vous avez mentionné que la Garde côtière canadienne envisageait l'acquisition de détecteurs modernisés. Maintenant que nous sommes dotés de systèmes de surveillance intégrés, la prochaine étape logique serait de mettre en place un plan concret concernant nos capacités, tant en matière d'équipements de surveillance... Peut-être pourriez-vous en discuter plus en détail. Cela inclurait-il l'intégration d'opérations de recherche aérienne? Étant donné qu'il s'agit d'unités déployées à l'avant, cela représenterait une capacité considérable.

Neil O'Rourke: À l'heure actuelle, la Garde côtière canadienne mène une évaluation de nos capacités d'intervention au sens large. Bien entendu, l'ensemble de nos navires sont déjà dotés de capacités considérables, mais nous manquons de marge de manœuvre. Dès l'adoption en bonne et due forme du projet de loi C-12, nous aurons enfin la latitude d'utiliser et de partager les renseignements que nous avons recueillis à des fins de sécurité et de défense.

Par ailleurs, nous travaillons en étroite collaboration avec nos partenaires des Forces armées canadiennes pour examiner, à titre d'exemple, les capacités réelles de la Marine royale canadienne, en les comparant avec celles de la Garde côtière canadienne. Nous nous penchons sur toute une série d'enjeux, notamment les navires en cours de construction, ainsi que la modernisation fort nécessaire des navires actuels. Bref, je peux vous confirmer qu'énormément de travaux sont en cours en coulisses. Néanmoins, je ne suis pas en mesure de vous fournir tous les détails lors de la séance d'aujourd'hui.

Je me contenterai de dire qu'un système modernisé de radar fait partie des nombreuses technologies actuellement évaluées et prises en considération.

• (1205)

Jeff Kibble: Très bien, je vous remercie.

Le président: Je tiens moi aussi à remercier M. O'Rourke et M. Kibble.

Jeff Kibble: Merci, monsieur le président.

Le président: Je suis attentif à la situation de certains de nos invités, qui ont d'autres engagements aujourd'hui. Monsieur Watchorn, nous allons donc vous céder la parole à nouveau pour les cinq dernières minutes.

[Français]

Tim Watchorn (Les Pays-d'en-Haut, Lib.): Merci beaucoup, monsieur le président.

Merci à tous les témoins d'être venus témoigner aujourd'hui.

J'aimerais explorer un peu la question des sous-marins. Nous allons acquérir des sous-marins dans un avenir assez rapproché. J'aimerais savoir comment les sous-marins vont être intégrés à même les options offertes par le NORAD.

Jonathan Quinn: Merci de la question.

[Traduction]

Malheureusement, nous n'avons pas d'expert compétent en la matière parmi nos invités d'aujourd'hui, mais je tiens à souligner que le NORAD joue un rôle très important en matière d'alerte maritime. Plus le Canada sera en mesure de mettre en place différentes plateformes, qu'il s'agisse de ressources de surface ou sous-marines telles que des sous-marins, des systèmes sans équipage, ou des capteurs, plus il pourra contribuer à la protection du domaine maritime, lequel revêt une importance cruciale au sein du système d'alerte maritime du NORAD.

[Français]

Tim Watchorn: Merci.

Je continue, mais pas exactement dans la même veine, puisque M. O'Rourke est ici avec nous.

Nous allons acquérir deux brise-glaces Polar Max dans un avenir rapproché. Comment ces navires vont-ils être utilisés dans le contexte du NORAD?

Neil O'Rourke: Merci de la question.

Les deux navires vont nous donner une capacité différente de celle que nous avons aujourd'hui. Ils vont être capables de naviguer dans le Grand Nord 12 mois par année. J'ajoute qu'il y a encore des discussions avec les Inuits, qui utilisent la glace. C'est très important. Je crois qu'il y a une façon de faire nos activités tout en protégeant la glace utilisée par les habitants du Grand Nord.

Surtout, nous aurons la capacité de nous rendre dans l'Arctique polaire. En raison de capteurs, les deux navires vont nous donner la possibilité de voir ce qui se passe là-bas d'une manière différente de ce dont nous avons parlé aujourd'hui. Ce sont deux navires qui vont nous fournir une connaissance du domaine maritime, qui sera possiblement partagée avec nos partenaires en matière de sécurité et de défense, comme on l'a mentionné tantôt.

Tim Watchorn: D'accord. Je continue avec vous.

Si je comprends bien, la Garde côtière a des avions qui font de la surveillance concernant les pêches, le Grand Nord et les côtes. Comment ces vols vont-ils nous permettre d'avoir encore plus d'information pour nous protéger dans le contexte du NORAD?

Neil O'Rourke: Merci de la question.

Vous avez mentionné une capacité qui relève encore aujourd'hui de Transports Canada. Par contre, le gouvernement a annoncé qu'il allait sous peu transférer cette capacité à la Défense nationale et à la Garde côtière canadienne. En effet, les avions Dash 8-400 vont nous permettre de faire des vols en lien avec l'objet du projet de loi C-12, s'il est adopté. Par la suite, même cet été, ça donnerait une nouvelle capacité à la Défense nationale d'amasser de l'information dans le Grand Nord.

Tim Watchorn: J'ajouterais: d'où l'importance d'adopter le projet de loi C-12 rapidement. Non, je ne vous demande pas de répondre à ça.

Merci beaucoup. Je suis conscient du fait que vous avez un autre rendez-vous aujourd'hui, donc je vais me limiter à ces questions. Je vous remercie d'être venu à la réunion, et je vous remercie de protéger notre pays.

[Traduction]

Le président: Merci à tous, mais nous n'avons pas le choix de nous arrêter maintenant.

Je tiens de nouveau à remercier les invités ayant comparu devant nous; vos témoignages se sont avérés très instructifs.

Mesdames et messieurs, je vais suspendre la séance pendant quelques minutes avant de poursuivre à huis clos.

Encore une fois, merci à tous.

[La séance se poursuit à huis clos.]

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante :
<https://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the House of Commons website at the following address: <https://www.ourcommons.ca>